



# Règlement intérieur BDC Morestel

Bdc38morestel@gmail.com

n°ag sport 380922

2017-2018

## **HORAIRES DES SALLES :**

*Au gymnase du Pays des Couleurs :*

**Lundi :** 18h00 à 20h00 enfants 12 à 17 ans

20h00 à 22h adultes Loisirs (jeu libre)

**Mardi :** 19h30 à 22h30 adultes compétitions (encadré de 19h30 à 20h30 puis jeu libre jusqu'à 22h30)

**Vendredi :** 18h00 à 19h30 enfants 8 à 11 ans (encadré)

*A la salle de l'amitié de Morestel :*

**Mercredi :** 20h00 à 22h Adultes loisir (encadré de 20h à 21h puis jeu libre)

**Attention :** Il n'y a pas de badminton pendant les vacances scolaires pour les enfants.

## **INSCRIPTION ET COTISATION ANNUELLE:**

Remise de **10%** à partir de 2 licences pour la même famille.

(les règlements en 3 chèques remis au club avant le 20.10.2015 acceptés).

\*une période d'essai de 2 séances, est possible avant inscription.

\*Les membres du club sont obligatoirement licenciés à la Fédération de Badminton.

\*Seuls sont les membres du club, les personnes à jour de leur cotisation annuelle, et ayant fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton (doc fourni par la fédération) ;

\*Pour pratiquer les joueurs doivent obligatoirement être licenciés et à jour de leur cotisation.

\*Sauf avis contraire de l'adhérent (sur la fiche d'inscription) les photos et vidéos faites par le club peuvent être utilisées sur le site internet et autres médias.

## **ASSURANCES :**

Chaque adhérent doit être couvert par une assurance à Responsabilité Civile ou une assurance complémentaire.

Il est obligatoire de nous fournir un certificat médical de non contre-indication .

## **INTERDICTIONS DANS LES LOCAUX :**

Il est formellement interdit :

De pénétrer en chaussures de ville sur l'aire de jeu, De crier dans les couloirs, De manger ou de mâcher du chewing-gum, de consommer toutes autres boissons que de l'eau, de fumer dans les locaux, de sortir par les issues de secours, de porter des bijoux (boucles d'oreilles, bracelets), de porter des couvre chefs (bandana, bandeau, casquette ...)

d'utiliser le matériel des autres clubs, de jouer dans les vestiaires pendant l'entraînement, de monter sur le mur d'escalade.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leurs enfants.

## **EQUIPEMENT JOUEUR :**

Tout(e) joueur(se) doit être équipé(e) de chaussures de sport propres à mettre à l'intérieur du gymnase (les semelles noires sont interdites) et être habillé en tenue de sport. Pendant les compétitions il est obligatoire d'être habillé en short ou jupe.

## **LE CLUB DECLINE TOUTE RESPONSABILITE :**

En cas d'accidents consécutifs au non-respect des consignes ou du règlement et en cas de vol d'objets personnels.

## **DEROULEMENT DES ENTRAINEMENTS :**

Lors des créneaux encadrés par des bénévoles, **il est interdit de pratiquer le jeu libre par respect pour l'entraîneur.**

L'entraîneur se réserve le droit d'exclure un membre de son cours en cas de comportement incorrect et le non-respect du règlement. (les parents recevront un avertissement, puis une exclusion sera mise en place ).

## **Encadrants :**

Christophe BUSSONE et Maude VACHER (lundi), Yann DORLIN (mardi) ; Loïc MIGNOT (mercredi) ; Cédric BOREL et Alain HINGUANT (vendredi).